

n°111  
DÉCEMBRE  
2016

le **magazine**  
municipal des **Montois**

Saint-Jean-de-Monts



*Meilleurs  
vœux*

**6** | **La solidarité  
à Saint-Jean-de-Monts :  
des acteurs et des actions**

# Saint-Jean-de-Monts au Vendée Globe avec La Mie Câline

Avec le bateau sponsorisé par La Mie Câline, c'est un petit peu comme si Saint-Jean-de-Monts parcourait le monde à la façon d'Hansel et Gretel, en semant des grains de cookies à travers les océans. Alors, quand en plus, les élèves de la commune rencontrent le skipper Arnaud Boissières à Odyssea, cela donne l'impression aux enfants de faire la connaissance de l'auteur d'une épopée maritime extraordinaire. Retour sur un moment qui n'a pas fini d'inviter au voyage.



L'histoire débute en 2015 par une rencontre, un peu par hasard, entre le Directeur Général de La Mie Câline et Arnaud Boissières. Les deux hommes accrochent. **La décision est prise : La Mie Câline alignera son bateau lors de la fameuse compétition internationale** réunissant les meilleurs skippers pour un tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance.

## Un mouvement fédérateur

Mais si Arnaud Boissières sera bien seul à parcourir les océans, **l'initiative de l'entreprise fédère les Montois**. Pour Mme Rampillon, chargée du projet au sein de La Mie Câline, il s'agit bien de « *faire vivre l'aventure à tout le monde.* » Au programme, on notera par exemple l'arrivée surprise d'Arnaud Boissières lors d'une réunion du personnel, pour le plus grand plaisir des salariés.

## Les élèves & Arnaud Boissières

Dans ce même mouvement, La Mie Câline propose à la Municipalité d'initier une rencontre entre les élèves des écoles élémentaires et le skipper. **Le Maire accepte, avec pour volonté de faire profiter les jeunes d'un moment fort, à la fois pédagogique et humain.** Rendez-vous pris pour le lundi 10 octobre à Odyssea.

Pas moins de 450 élèves ont ainsi eu le privilège de rencontrer le skipper. Après un film qui retraça la préparation du bateau jusqu'au baptême, les élèves ont eu l'occasion de poser de nombreuses questions préparées avec leurs professeurs. De courtes vidéos, encore disponibles sur la page YouTube de La Mie Câline, ont ponctué la rencontre.



Au programme :

- Ce n'est pas trop dur de rester seul si longtemps ?
- Comment fais-tu ta toilette ?
- Tu emmènes quoi dans ta valise ?
- Qu'est-ce que tu manges ?
- Peut-on percuter des objets ?
- Comment t'occupes-tu en mer ?

Les élèves ont ainsi pu apprendre comment se déroulait la vie à bord. De la nourriture aux dangers rencontrés, en passant par l'incontournable question sur l'existence des commodités, Arnaud Boissières a généreusement répondu à toutes les interrogations. **Les jeunes furent visiblement préoccupés par la sécurité du sportif et enchantés par la rencontre.**

Pour l'anecdote, mais aussi pour donner du concret aux réponses, les enfants ont eu la chance de repartir avec l'un des plats lyophilisés que le skipper aura le plaisir de manger durant la traversée.

Pour un marin solitaire, il aime de toute évidence le public ! **La Municipalité se joint à tous les élèves des écoles et aux Montois pour lui souhaiter bon vent !**

4 **EN BREF**6 **DOSSIER**

La solidarité  
à Saint-Jean-de-Monts : des  
acteurs et des actions

11 **EN ACTION**

- Tourisme et économie : les nouvelles compétences de la Communauté de Communes
- Pourquoi voter ?
- Une façade toute neuve pour Odyssée !
- Le collège s'agrandit
- Rénovation du centre-ville : vers un nouveau marché

16 **PORTRAIT**

François Fampou :  
poète pédagogue

17 **TRIBUNES**

- Tribune du groupe majoritaire au Conseil municipal
- Espace réservé à l'expressions des élus de l'opposition municipale

18 **À SAVOIR**19 **RENDEZ-VOUS**20 **ENVIRONNEMENT**

- Saint-Jean-de-Monts maîtrise son éclairage



### LA TRÈS BONNE FRÉQUENTATION DE L'ÉTÉ S'EST POURSUIVIE JUSQU'À LA TOUSSAINT.

Cela confirme la destination privilégiée de notre ville au-delà des périodes de forte affluence. D'où la nécessité d'avoir des équipements de qualité synonymes d'activités et d'événementiels divers et variés. Caval'Océane, Ci t'as la Trouille et le Salon Atlantique Zen sont des organisations, qui ont, à nouveau, séduit de nombreux spectateurs.

Le 5 décembre dernier, nous avons présenté aux professionnels du tourisme la nouvelle organisation de l'OTI (Office de Tourisme Intercommunal). Cette structure s'appuie sur une SPL (Société Publique Locale), qui permettra de les associer aux décisions liées à l'avenir économique et touristique du territoire.

Dans cet objectif, il nous faut :

- Renforcer notre attractivité ;
- Consolider l'économie touristique ;
- Fidéliser et développer de nouvelles clientèles.

La Région des Pays de la Loire a accepté d'être actionnaire de la SPL et nous l'en remercions vivement.

L'économie doit prendre en compte l'innovation. La SEML Saint Jean Activités avait initié un espace « work and fun » qui était réservé au « co-working »

et au télétravail à Odyssée. Cet espace innovation au doux nom de *La Folie* vient de remporter un prix national *Territoria* grâce à sa gouvernance partagée originale qui associe les chefs d'entreprises, les élus, la Communauté de communes et la SEML Saint Jean Activités.

Dans le cadre du projet de territoire et de la contractualisation avec le Département, la Région et l'Etat, des projets communaux et régionaux pourront être retenus. Cela offrira la possibilité de poursuivre notre développement afin d'accueillir une nouvelle population, qui souhaite résider dans notre région et de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Les travaux du centre-ville se poursuivent au rythme prévu avec la rue Clemenceau qui est terminée. En début d'année la place Jean Yole, la rue des Anciens Combattants et la rue de Gaulle seront concernées.

La cérémonie des trophées sportifs et les diverses actions organisées par de nombreuses associations pour le

**« Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année pour vous et ceux qui vous sont chers. »**

Téléthon ont été l'occasion de mettre en exergue le rôle de chacun en faveur du sport et du handicap. Qu'ils en soient toutes et tous chaleureusement félicités et remerciés.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année pour vous et ceux qui vous sont chers.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2017 et vous invitons à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 7 janvier à 17h00 à Odyssée.

**André Ricolleau**  
Maire de Saint-Jean-de-Monts





## French folk !

QUAND CULTURE GRATUITE RIME AVEC MUSIQUE DE QUALITÉ ! Plus de 100 spectateurs ont été séduits par la prestation de Baptiste W. Hamon le 21 octobre à la Médiathèque. Un véritable moment d'échanges et de rencontres pour un public visiblement touché. Le chanteur de folk américaine, qui chante en français, nous rappela les beaux textes de Brel ou de Barbara. À écouter, sans modération !

## Gwladys Lemoussu distribue les trophées sportifs !

2 DÉCEMBRE, ODYSSEA : UNE AVALANCHE DE RÉCOMPENSES POUR LES SPORTIFS MONTOIS lors de la remise des trophées sportifs ! Preuve en est que la Ville soutient et encourage ses jeunes, la Commune a tenu à féliciter nos champions départementaux, régionaux et nationaux au cours d'une cérémonie exceptionnelle qui avait pour marraine Gwladys Lemoussu, médaillée de bronze aux Jeux Paralympiques de Rio en 2016. De quoi susciter des vocations.



## De jour comme de nuit : ils courent !

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, le Raidlight Vendée Trail a investi la forêt domaniale de Saint-Jean-de-Monts. Le 5 novembre, 1 078 participants ont pu s'affronter au cours d'épreuves de 5, 11 ou 20 km. La compétition proposait en plus deux défis pour les plus courageux : aligner la course diurne et la course nocturne, soit 40 km pour certains ! De quoi se dépasser tout en profitant du patrimoine de la commune. Félicitations à tous !



## Virevoltants virtuoses !

PRENEZ UNE DOSE DE CHARLIE CHAPLIN, un zeste de musique classique, une pointe de magie et une grosse poignée de clowneries : bienvenue au *Piano Magic Comedy*. Des familles clairement amusées lors de ce spectacle présenté le 18 novembre, dans le cadre de la 5<sup>e</sup> saison. Quand Saint-Jean-de-Monts nous fait intelligemment rêver.



## Règles de sécurité pour les associations

11 OCTOBRE, COMPLEXE SPORTIF : les nombreux représentants des associations montoises ont participé à une réunion d'information concernant les diverses règles de sécurité. De l'encadrement au stationnement en passant par les issues de secours : tous ont pu recevoir les renseignements adéquats. La Ville sécurise les activités.



## Yannick Jaulin nous fait réfléchir

**ABORDER LE TEXTE RELIGIEUX SANS FAIRE DE PROSÉLYTISME.** Questionner la nature du texte pour savoir ce qu'il est. Prendre conscience de son rôle fondamental dans notre civilisation. Interroger leur vérité. C'est un spectacle résolument réfléchi que Yannick Jaulin a proposé à Odyssea le jeudi 20 octobre. On n'en ressort pas toujours avec des réponses. Mais on s'enrichit nécessairement !

## Ça marche pour l'Unicef

**EN COOPÉRATION AVEC L'AMLS, l'UNICEF a organisé le 3 octobre une marche dans Saint-Jean-de-Monts au profit des enfants en situation de détresse dans le monde. Avec ses 145 marcheurs, l'association a récolté 708 euros. La Ville a soutenu l'action, notamment par la création de flyers et d'affiches. Merci à tous les participants pour leur générosité !**



## De la culture plein les étoiles

**AVEC LA CONFÉRENCE CONCERNANT LA POLLUTION LUMINEUSE** puis la séance au planétarium qui afficha complet : la Médiathèque a fait la lumière sur le monde des étoiles. En compagnie de Vincent Guérin, c'est un public familial qui a compris ce qu'est un trou noir, une nébuleuse ou encore une comète. Tous sont repartis enchantés, avec en prime des liens sur des applications et des sites Internet : la Ville veut rendre la culture accessible à tous, au quotidien (cf. article p.10).

## Cucurbitacées astrales : vous connaissez ?

**PAS DE QUOI S'ENNUYER DURANT LES VACANCES À SAINT-JEAN-DE-MONTS.** Du 20 octobre au 2 novembre 2016, 5 326 personnes ont profité du festival *Ci T'as la trouille* et sont parties à la découverte de l'exposition *Planètes en délire* : un nouveau système solaire fabriqué à partir de cucurbitacées. En complément, tout un programme d'activités familiales : ateliers cuisine, bricolage ou modelage, initiation au poney ou au cirque, jeux de piste en rosalie ou en vélo, spectacles, séances de planétarium, maquillage, bal, etc. Près de 1 800 personnes ont participé aux animations.





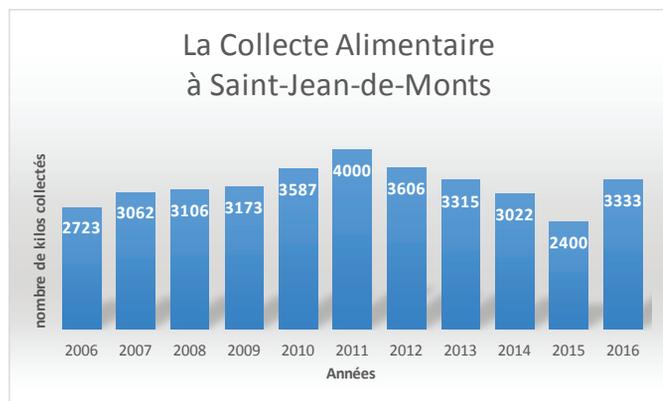
# La solidarité à Saint-Jean-de-Monts : des acteurs & des actions

La solidarité est une valeur morale qui guide les actions de la Municipalité. Elle parcourt ainsi l'ensemble des domaines : accès à la culture, accès au logement mais aussi accès aux infrastructures dédiées à la jeunesse ou aux personnes âgées. En cette fin d'année, arrêtons-nous simplement quelques semaines pour constater que la solidarité se joue au quotidien, avec les associations, les entreprises et les services de la Ville, c'est-à-dire avec chacun de vous !

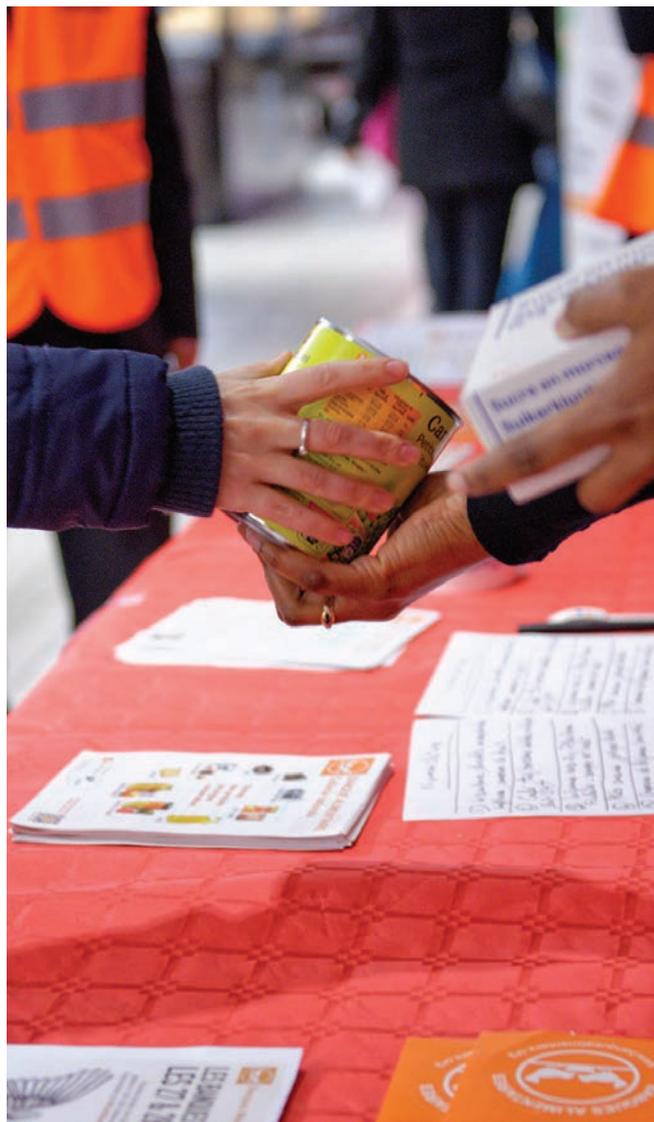
## Collecte de la Banque Alimentaire : la solidarité est une nécessité

La mission est simple : répondre au Droit de l'Homme d'être nourri à sa faim. Chaque année, la Banque Alimentaire organise pour cela un grand week-end de collecte au mois de novembre.

Pas moins de 80 personnes participent localement à l'organisation de l'évènement : bénévoles d'associations, particuliers, Foyer de jeunes, aumônerie, bénéficiaires de l'épicerie. Alors pourquoi pas vous ?



Le nombre de kilogrammes d'aliments collectés a toujours augmenté de 2006 à 2011. Depuis, il baisse un peu tous les ans. En 2015, le niveau est revenu à celui de 2006. Pourtant, les demandes croissent. Nous sommes tous concernés. Agissons !



## Coup de Pouce : pour un petit peu plus, pour un petit peu mieux



Après le moment de la collecte vient celui, bien sûr, de la distribution. Gérée quotidiennement par la Ville, l'Épicerie Sociale a été créée en 2006 en collaboration avec le Secours Catholique. Elle ouvre ses portes 3 demi-journées par semaine, dont le samedi matin.

**Tous les habitants de la Communauté de Communes, selon leurs conditions de ressources, peuvent s'approvisionner à moindre coût.**

Ainsi, le tarif affiché sur les produits représente environ un quart du prix de vente en magasin.

Au-delà de permettre à chacun d'être nourri, l'Épicerie accompagne les familles en proposant notamment **des activités qui donnent la possibilité de renouer des liens parfois perdus avec la société** avec :

- des activités santé, bien-être et valorisation de soi ;
- des temps de partage entre adultes et enfants ;
- de l'ouverture vers l'extérieur pour retrouver sa place en tant que citoyen.

## Repas des aînés : solidarité intergénérationnelle



Moment incontournable de la fin d'année (le 23 novembre en 2016), le repas des aînés est un exemple qui montre que la solidarité est avant tout une rencontre. Il ne s'agit pas seulement de répondre à un besoin, mais bien de se tourner vers l'autre pour lui donner ce qu'il n'a pas demandé. La Ville se mobilise. À la Salle des Mouettes d'Odyssée, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre un instant de fête aux personnes âgées de plus de 72 ans et à leur conjoint(e), quel que soit leur âge. Des pâtisseries sont même livrées aux résidents des EHPAD qui ne peuvent pas se déplacer le jour de l'évènement. Le service des espaces verts de la Ville décore les lieux et une cinquantaine d'élèves du lycée hôtelier Branly de La-Roche-sur-Yon se métamorphosent en serveurs et serveuses. Pas si facile de se faufiler entre les tables, tout en restant attentif au professeur et aux demandes des 640 convives en 2016 ! Mais ce n'est pas un hasard s'ils quittent toujours Odyssée sous les applaudissements des anciens !

## Téléthon : la solidarité à portée de main

Envie d'être solidaire ? Le Téléthon vous accueille à bras ouverts pour donner un petit peu de vous, sans rien attendre en retour. Certes, le Téléthon est un exemple classique de solidarité. Mais les problèmes de santé que rencontrent certaines familles ne disparaissent pas.

Offrir un moment, un geste ou un peu d'argent : **les associations de Saint-Jean-de-Monts savent faire rimer loisirs et solidarité.** Ainsi, le Téléthon, ce fut par exemple cette année :

- Matches de foot | Les Écureuils des Pays de Monts
- Tournoi de Badminton | Le Volant Montois
- Scrapbooking | Monts Scrap
- Vente d'affiches | Cousins de Monts
- Vente de gâteaux à la sortie des classes Groupe scolaire de la Plage
- Ventes d'objets Téléthon | Cartable
- Vente d'affiches de cinéma | Cousins de Monts
- Vente d'objets réalisés par les résidents de l'EHPAD | EHPAD Ernest Guérin
- Matches de basket | ACM
- Parties de pétanque | Saint-Jean-de-Monts Pétanque
- Échecs sur un échiquier géant | Le Petit échiquier montois
- Randonnée pédestre | AMLS
- Partie de bridge | Bridge Club Montois
- Danses folkloriques et vente de cartes postales et tickets de tombola | Torr'Niquett
- Vente de porcelaines peintes à la main | Peignons la Porcelaine
- Démonstration chacha rumba rock valse | Association Danse de Salon
- Spectacle cirque | La Troupe des Étoiles
- Théâtre comique « Les Mullot voyageant » | La comédie Montoise
- Concert | Chorale Polyphonique à chœur ouvert
- Parcours pour les golfeurs | Sporting Golf St-Jean-de-Monts



## Vélo bus & transport des retraités : solidarité dans les déplacements

Avoir des lieux solidaires c'est bien. Pouvoir y accéder, c'est mieux ! La solidarité se décline aussi à travers des actions citoyennes et un investissement des différents services de la Ville, que ce soit pour le vélo bus ou bien pour le transport des retraités.



### Transport des jeunes

**Le Vélo bus : ce sont trois parcours entre 3,5 et 4 km qui permettent aux enfants de l'École de la Plage de se rendre à l'école en bicyclette, en étant accompagnés par des adultes.** Avec 54 participants, l'initiative a rencontré un vif succès. Et au total, ce sont plus de 1 000 km de voitures qui ont été économisés sur une année.

Bénéficiant des installations de la commune, deux trajets sont

même couverts à 100 % par des pistes cyclables. Pour Florian Cadorel, parent référent à l'initiative du projet, « *Les pistes cyclables sont magiques à Saint-Jean-de-Monts* ».

**Plusieurs services de la Ville sont mobilisés.** La Mission Management Environnemental et le Service des Espaces Verts ont participé à la conception et la mise en place des panneaux situés à chaque arrêt des circuits. La Police Municipale a escorté le groupe lors de la mise en place des circuits pour s'assurer que les parcours étaient sécurisés et l'accompagnement adapté.

**La solidarité se propage :** des entreprises participent à des ateliers de réparation des vélos. On observe même des initiatives individuelles d'élèves qui souhaitent accompagner les plus jeunes tous les jours !

**Intéressé par le service ? Contactez M. Cadorel : cadorel@gmail.com**

### Transport des retraités.

**Le « Petit Bus » est un service qui permet aux personnes âgées d'aller le mercredi et le samedi au marché ou dans les grandes surfaces.** Pas moins de 35 usagers empruntent ce mode de locomotion gratuit et sur-mesure qui donne la possibilité de prendre le bus devant son domicile.

Les circuits alternent entre le mercredi et samedi. Un premier circuit démarre à l'EHPAD et va vers Orouët. Le deuxième dessert le centre-ville et la route de Notre-Dame.

**Pour s'inscrire : Service Action Sociale à la Mairie au 02 51 59 97 00.**

Pour les personnes qui sont déjà inscrites, il suffit de convenir du jour et de l'heure de passage. Adressez-vous aux Services Techniques Municipaux au 02 51 58 16 56.

## Festi ciné : la solidarité n'est pas du cinéma !

L'idée est simple, et pourtant elle n'est pas facile à mettre en place : permettre aux familles d'aller voir un film dans les salles obscures.

**Une sortie en famille représente un coût élevé. La solution ? Baisser le prix de la séance à 2 €. Pour ce faire, le Ciné Monts fait un effort.** Coralie Delnatte, employée au cinéma en atteste : « *Il s'agit d'un choix du cinéma. Sur un ticket à 2€, il reste au cinéma 40% (soit 80 cts/ entrée), avec lesquels il faut payer les charges de la structure, les taxes, les impôts et salaires.* ». En parallèle, une subvention de la Ville est donc attribuée pour permettre l'existence de ce festival qui fédère plusieurs acteurs au sein du Comité de Pilotage : le Foyer de jeunes, l'Accueil de loisirs, le Service Action Sociale et la Médiathèque.

Et s'il n'est pas financièrement possible d'afficher le dernier blockbuster, il y a un véritable effort de réalisé sur la programmation, tant du point de vue de la nouveauté que de la qualité. Preuve en est : ça fonctionne ! Depuis sa création en 2011, le Festi Ciné, se déroule tous les ans durant les vacances scolaires de février. Il a permis en 2016 à 2 200 personnes de profiter du 7<sup>e</sup> art.



**La prochaine édition de Festi ciné se déroulera du 15 au 24 février 2017.**

# Médiathèque : la culture pour tous

*En permettant à tous d'avoir accès gratuitement aux collections de la Médiathèque ainsi qu'à ses expositions, concerts et autres animations, la Municipalité marque un engagement fort pour la solidarité.*

*Dominique Prud'homme, Directrice de la Médiathèque, nous explique concrètement les actions solidaires menées.*

**En quoi la Médiathèque est-elle solidaire ?**

La volonté municipale est d'offrir un lieu accessible et gratuit pour tous, avec en plus une programmation culturelle complémentaire à celle d'Odyssée. Une médiathèque est peut-être l'un des derniers lieux où l'on peut entrer sans que l'on vous demande quoi que ce soit. On peut y venir tous les jours, avoir un accès libre à la culture et à l'information, se sentir comme les autres parmi les autres, c'est un lieu de vie et de sociabilité.

**Accéder à l'information, c'est aussi accéder à Internet.**

En effet. Pour cela, nous offrons la possibilité d'avoir accès à 12 ordinateurs, dont un est réservé à Pôle Emploi pour réaliser son CV et aussi l'imprimer gratuitement. Un animateur est présent pour accompagner et aider en cas de difficultés. Des ateliers collaboratifs « Mont(s) lab », ont lieu un mercredi par mois. Ils permettent à tous de mieux utiliser les outils. La fracture numérique existe encore. Tout le monde n'a pas accès à un ordinateur chez soi et ne sait pas se servir d'un traitement de texte. Nous sommes là aussi pour ça.

**Vos efforts ont d'ailleurs été récompensés.**

La Médiathèque a en effet reçu le premier niveau du label Bib'lib.



Nous avons été récompensés pour notre qualité de service. Internet est gratuit et largement ouvert, dans la mesure des restrictions obligatoires. Nous accompagnons la pratique du Web, pour apprendre à sélectionner l'information et aiguïser son sens critique. Le label a également récompensé l'accessibilité à notre établissement.

**N'y a-t-il pas également une fracture géographique ?**

En effet, les personnes à mobilité réduite, les aînés ou certaines personnes qui n'ont pas de véhicule, ont des difficultés à se rendre à la Médiathèque. Aussi, nous avons mis en place un service de portage de documents en collaboration avec La Poste. Il s'agit d'un service gratuit, dont bénéficient tous les inscrits, et qui permet de se faire livrer des livres, des DVD et des CD à domicile

6 jours sur 7. Cela ne remplace pas pour autant le contact physique. Aussi, un agent de la Médiathèque se rend au début de la mise en place et assure un suivi personnalisé.

En parallèle, nous faisons partie du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes. Notre catalogue est commun. Le tarif et la carte d'abonné sont uniques dans les 5 bibliothèques du territoire. On peut emprunter et rendre un document dans la bibliothèque de son choix grâce à une navette hebdomadaire et intercommunale.

**Des projets solidaires ?**

Nous participons à la journée internationale des livres voyageurs qui permettent à tous ceux qui ne souhaitent pas entrer dans la Médiathèque d'avoir accès à des documents qui sont laissés à des endroits stratégiques au sein de la ville. Dans le même ordre d'idée, nous allons mettre en place trois boîtes à livres l'année prochaine dans la ville pour pouvoir y laisser des documents.

Nous travaillons aussi sur l'accessibilité de nos collections pour les personnes malvoyantes et malentendantes à travers un effort de signalétique pour indiquer dans un premier temps les films qui sont en sous-titrage et en audio-description.



# Tourisme et économie : les nouvelles compétences de la Communauté de Communes

**Avec la loi NOTRe, de nouvelles compétences sont attribuées aux Communautés de Communes. Parmi elles, le tourisme et le développement économique. Dans quel but ? Une organisation cohérente et dynamique du territoire.**

## LE TOURISME

**À partir de janvier, un nouvel Office de Tourisme intercommunal va voir le jour.** Il réunira les offices de Saint-Jean-de-Monts, La Barre-de-Monts-Fromentine, Notre-Dame-de-Monts et Soullans.

Les offres touristiques, qui étaient avant proposées séparément, viendront s'articuler les unes aux autres au sein de cette unité naissante. Les agents travailleront de concert pour promouvoir l'ensemble du territoire et délivrer ainsi une offre complète et dynamique toute l'année.

**Si l'Office de Tourisme de Saint-Jean-de-Monts garde un rôle moteur, de par l'attractivité touristique que suscite notre station, il s'agira bien de mettre en commun des compétences au profit :**

- d'un tourisme sur-mesure, toujours plus attractif et diversifié,
- d'une économie touristique solide,
- d'une augmentation du nombre de touristes.

Alors que Saint-Jean-de-Monts est la deuxième station balnéaire française en termes de capacité d'accueil, l'enjeu est fondamental pour l'avenir de la Commune.

## L'ÉCONOMIE

**Toujours à partir du 1<sup>er</sup> janvier, la Communauté de Communes aura en charge le développement économique du territoire.** Saint-Jean-de-Monts, Le Perrier, Soullans, Notre-Dame-de-Monts et La Barre-de-Monts travailleront main dans la main.

La Communauté de Communes avait déjà réalisé La Ruche, pépinière d'entreprises au Perrier et soutenu La Folie, espace d'innovation, de coworking et de télétravail.

**Avec la loi NOTRe, la Communauté de Communes aura maintenant l'obligation de gérer l'ensemble du développement économique.** Par exemple, les zones d'activités industrielles, commerciales tertiaires et artisanales seront sous sa responsabilité. Pour Saint-Jean-de-Monts, cela concerne notamment la zone du Clousis, le pôle d'entreprise Océan et Marais ainsi que la zone de la Rivière.

**Il s'agit encore de gagner en cohérence pour créer, sur l'ensemble du territoire, une économie à la fois riche et diversifiée.**

Côté pratique, les entreprises auront le même interlocuteur tout au long de leur vie : de l'ébauche du projet jusqu'à l'aménagement dans les locaux en passant par sa mise en

place avec des soutiens financiers et logistiques. L'idée est de construire un parcours professionnel et résidentiel.



*Un office de tourisme intercommunal.*

# Pourquoi voter ?

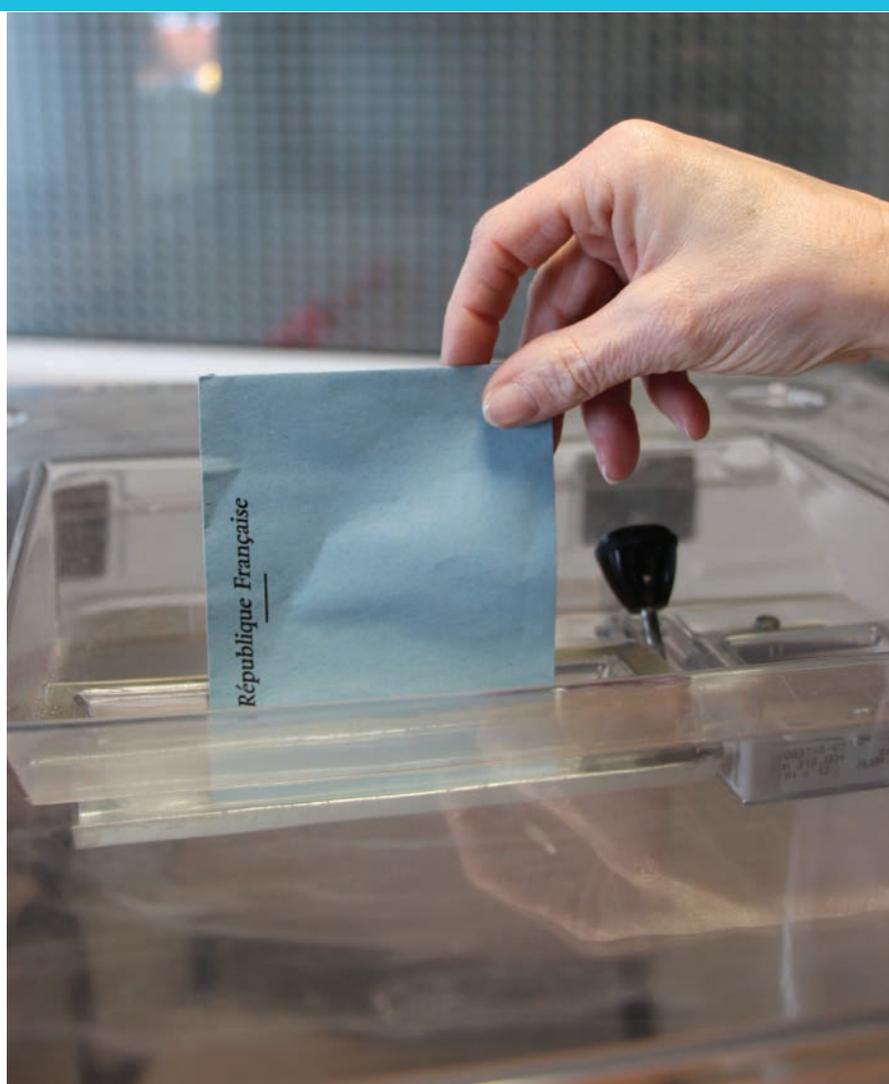
**Blasé de la politique ? Impression que rien ne change ? Sentiment que les politiciens sont tous les mêmes ? Autant de ressentis que chacun peut avoir et qui conduisent, parfois, à ne plus voter. Après tout, à quoi bon se rendre dans l'isoloir ?**

## Ne rien dire, c'est consentir.

Le vote est un acte qui permet, à chaque citoyen âgé de plus de 18 ans, de choisir un représentant ou de donner son avis sur une orientation politique, par exemple lors d'un référendum. **Voter est donc une contribution à l'avenir de son quotidien. Par définition, ne pas voter consiste à laisser d'autres individus choisir pour nous ce que sera notre vie.** Si ce qui se passe à la suite du vote ne convient pas à ceux qui n'auront pas voté, ils ne pourront pas légitimement se plaindre. Si des doutes se font ressentir sur l'utilité des politiques, on peut toutefois être assuré que **ne pas voter mettra au pouvoir ceux qui ne représentent pas le peuple français**, mais qui bénéficient de suffisamment d'électeurs motivés. En d'autres termes, **votez parce que vous le pouvez !**

À cela, on pourrait rétorquer que le fait de ne pas voter est également un acte politique qui montre son refus pour toutes les propositions qui sont faites. Pour autant, il existe le vote blanc qui permet à la fois d'exprimer son désaccord, tout en ne choisissant personne.

**Si on peut regretter, qu'à l'heure actuelle, le vote blanc ne soit pas comptabilisé, il manifeste néanmoins une volonté, alors que**



**l'abstention manifeste seulement que l'on ne se considère plus comme un citoyen, c'est-à-dire comme quelqu'un qui participe à la vie en communauté.**

## S'exprimer, c'est exister.

En décidant de voter, un être humain accomplit un acte moral, en adéquation avec ce qu'il est en tant qu'être humain, à savoir un être qui a **le droit inaliénable de s'exprimer sur ce qu'il est et sur ce qu'il veut.** En d'autres termes, le droit de vote donne la capacité à chacun de déterminer son avenir. En ce sens, **il s'agit d'un acte de liberté.** Celui qui a le droit de voter fait vivre ses choix.

## Voter, c'est respecter l'histoire.

Si le droit de vote est moralement justifié par le droit qu'à chacun de s'exprimer sur des éléments qui le concernent, **il a néanmoins fallu se battre pour**

**l'obtenir.** Schématiquement, cette lutte démarre en France en 1789 avec la Révolution Française, qui aboutit sur la fin de la monarchie. Mais, au début, dans les années 1790, seulement 10 % de la population se rendait dans les urnes. Et **on devait payer pour aller voter.** Le choix portait uniquement sur les notables. **Les femmes obtiendront le droit de vote seulement en 1944.** L'instauration du suffrage universel direct lors de l'élection du Président de la République Française date seulement de 1962. **La démocratie s'est construite avec vous. Une fois de plus, elle compte sur vous.**

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2016

sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou à l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, ainsi que le samedi de 9h à 12h .

# Une façade toute neuve pour Odyssea !

Difficile de les manquer, d'importants travaux de rénovation ont permis de remplacer le vitrage de la façade du Palais des Congrès. Depuis mi-novembre, Montois et touristes peuvent ainsi profiter d'une installation flambant neuve !



Avec ses 266,40 m<sup>2</sup> de façade et ses 17 panneaux, le Palais des Congrès Odyssea n'en finit pas d'impressionner. De l'intérieur, ses larges baies vitrées offrent un panorama exceptionnel face à la mer.

Le revers de la médaille pour une telle exposition : des intempéries, du vent et la pluie. Après environ 20 ans de bons et loyaux services, la façade était altérée. **Résultat : la salle des Mouettes et la salle Golly étaient sujettes aux infiltrations d'eau.**

Pour remédier à la situation, l'ensemble du vitrage a été remplacé. **Travaillant**

**sur le long terme, la surface plane des nouveaux panneaux résistera mieux à l'eau et aux infiltrations que l'ancienne conception en « alvéoles ».** Les bénéfices sont au rendez-vous puisque la façade-rideau permettra une meilleure isolation phonique et thermique.

Obéissant aux nouvelles normes, les

menuiseries en aluminium bénéficient du label Acotherm, le laquage est garanti par le label Qualicoat et les profilés obéissent à la Norme NF – A 50 710 ou 17 615 DIN.

**Un patrimoine communal conservé. Un plaisir pour les usagers.**

## Le collège s'agrandit

Des locaux rénovés, un mobilier remplacé, une nouvelle aile, un nouvel accès, un préau et un nouveau logement : le collège Du Pays de Monts s'agrandit. Il augmente ainsi sa capacité d'accueil, en passant de 400 à 550 élèves.



### Quel est le projet ?

Entièrement financés par le département de Vendée, les travaux du collège du Pays de Monts vont permettre sa rénovation et son agrandissement.

### En quelques chiffres :

- un coût de 5,3 M€
- 16 entreprises vendéennes concernées
- 5 649 m<sup>2</sup> de superficie
- 1 700m<sup>2</sup> pour la nouvelle aile
- un foyer des élèves
- 60 places en plus pour la restauration.

### Le nouveau bâtiment sera mis en service à la rentrée 2017.

Au rez-de-chaussée, on y trouvera le Centre de Documentation et d'Information, deux salles de technologie, une salle multimédia et trois salles banalisées. Trois salles de sciences et cinq salles banalisées seront installées à l'étage. Le nouveau préau de 300 m<sup>2</sup> fera le lien entre l'ancienne structure et son extension.

Côté rénovation, les dix salles du collège, la salle des professeurs, les locaux administratifs, le pôle de la vie scolaire, les cuisines et l'espace de restauration vont entièrement être refaits avec au programme : décroissance des salles, rénovation du plafond, changement de l'électricité, du chauffage, des menuiseries, des sols et de la peinture sur les murs. Après les travaux, une partie du mobilier sera remplacée à neuf. Le tout, dans un respect environnemental maximal. **Clôture des travaux en fin 2018.**

# Rénovation du centre-ville :

Comme prévu, les travaux suivent leur cours. Les ouvriers sont à l'œuvre, malgré parfois la pluie et le froid. Rencontre avec Florian Lebreton, conducteur de travaux pour l'entreprise Charier qui nous explique l'avancée du chantier.

## Où en sont les travaux ?

En phase 2.1, nous avons travaillé sur la rue Georges Clemenceau ainsi que sur l'arrière du marché couvert. Les aménagements seront finis pour Noël, sans retard. Nous attaquerons, en phase 2.2, le devant du marché couvert ainsi que la place du marché et une partie de la rue de Gaulle. Comme pour les autres phases, cela consiste en une démolition complète, puis en un travail pour augmenter le niveau général du sol et permettre l'accès aux commerces. Nous mettons ainsi les entrées aux nouvelles normes pour les personnes à mobilité réduite. L'espace piéton est agrandi tout en laissant la place aux commerces pour déballer leurs marchandises les jours de marché. Pour agrémenter, nous allons poser des bancs et de nombreux portes-vélos. Nous utilisons du pavé pour les trottoirs, afin de les rendre plus lumineux.

## Pouvez-vous nous décrire le chantier ?

Nous sommes en moyenne 10 personnes sur le chantier. Nous n'avons pas de matériel particulier pour Saint-Jean-de-Monts. Il s'agit d'un matériel classique composé de pelles et de camions.

La difficulté réside dans le fait que nous sommes en plein centre-ville. Nous devons nous adapter pour perturber le moins possible l'activité commerciale. Le marché doit pouvoir se tenir les mercredis et samedis et les commerces doivent être accessibles.

## Quels rapports entretenez-vous avec les commerçants et les résidents ?



L'entreprise Charier au plus près des usagers et commerçants.

Depuis juillet de l'année dernière, nous allons vers eux pour établir un dialogue. On ne peut pas supprimer le bruit et la poussière. Mais nous nous adaptons selon les jours et les horaires. Nous essayons aussi de travailler devant un commerce lorsque celui-ci est fermé. Les premières retombées sont positives. Les commerçants sont ravis des aménagements réalisés. Les rues sont plus accueillantes et, en plus, nous améliorons l'accessibilité à leurs boutiques.

## Pouvez-vous nous présenter l'entreprise Charier ?

Charier est une entreprise familiale créée en 1897. Nous sommes actuellement 1 380 salariés. Nous travaillons sur le granulat, le terrassement et l'aide à la construction, les routes et les travaux urbains comme à Saint-Jean-de-Monts, la valorisation des déchets avec par exemple un site d'enfouissement mais aussi le génie civil et les travaux spéciaux.

## Avez-vous des certifications particulières ?

Nous sommes certifiés ISO 9001, ISO

14001, QUALIBAT et MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité Entreprise).

## Quelle est votre politique en matière de sécurité sur les chantiers ?

Nous avons un vrai plan d'actions de sécurité qui s'appuie autant sur la prévention que sur la formation, le respect des procédures et l'analyse des accidents qui ont pu se produire.

## Et en matière de préservation de l'environnement ?

Nous travaillons pour la préservation des milieux naturels. Pour chaque site sur lequel nous intervenons, des diagnostics sont posés. Nous contribuons aussi à une meilleure gestion des déchets avec des carrières acceptant les déchets inertes et des plates-formes de recyclage qui utilisent par exemple le concassage des bétons en guise de sous-couche routière. Chez nous, les enrobés de l'entreprise sont ainsi constitués de plus de 10 % de matériaux recyclés.

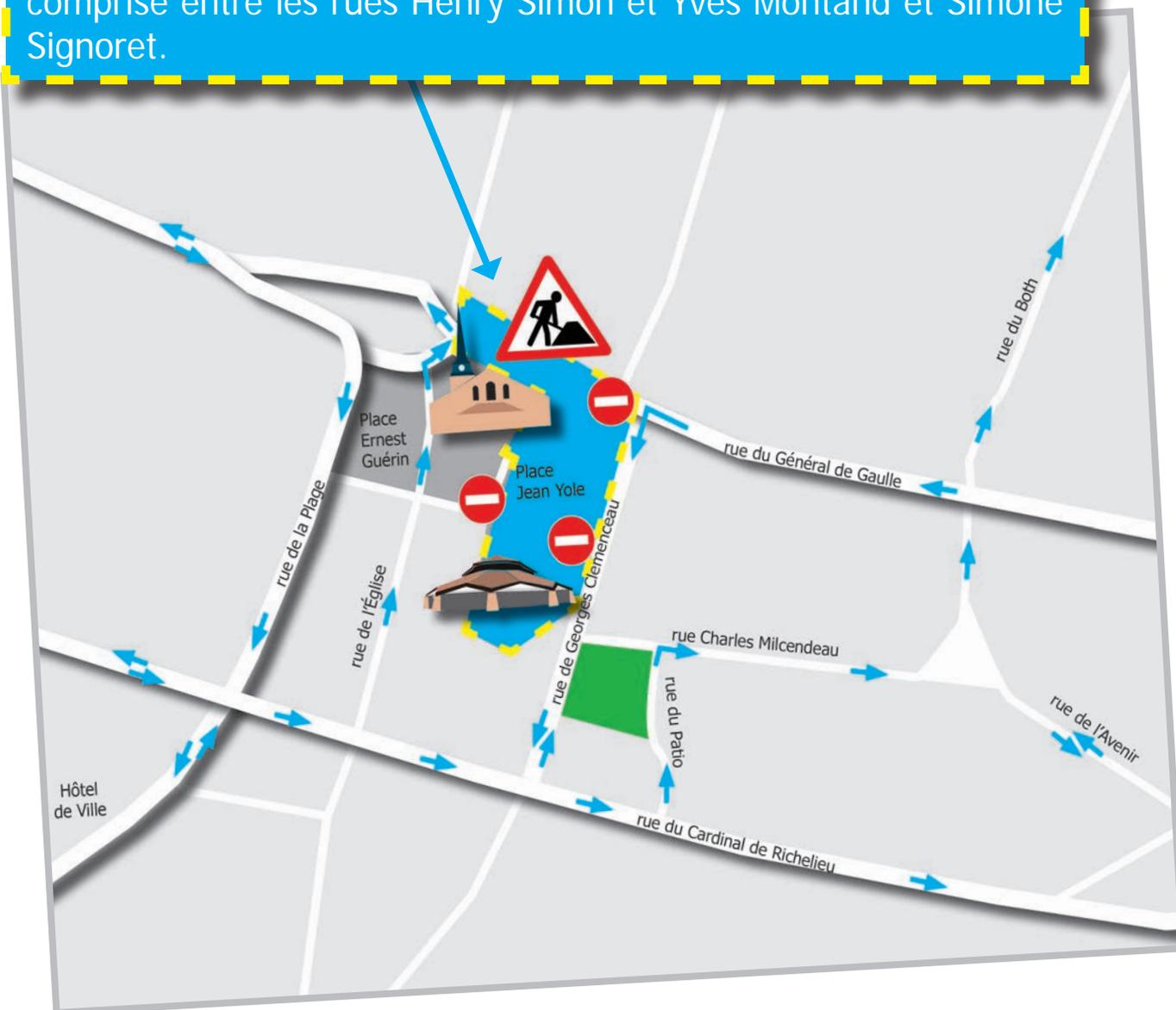
# vers un nouveau marché



## PHASE 2.2

### De janvier à avril 2017

Travaux place Jean Yole et rue du Général de Gaulle dans sa partie comprise entre les rues Henry Simon et Yves Montand et Simone Signoret.



### **Le saviez-vous ?**

La rue de Gaulle et la rue de la Plage sont des routes départementales. La rénovation du revêtement des voies de circulation incombe donc au Conseil Départemental. Celui-ci réalisera les travaux à la fin de chaque phase du chantier.

2016-2019



# François Fampou : poète pédagogue

Homme de lettres, musicien et enseignant à Saint-Jean-de-Monts, François Fampou nous livre un second ouvrage à la fois poétique et pédagogique. Des devinettes qui amusent. Des univers qui se rencontrent. Pour notre plus grand plaisir ! Entretien avec l'écrivain.

## Qu'est-ce qui motive votre travail ?

Je suis totalement à cheval entre la culture française et camerounaise et je veux faire un lien entre elles car j'appartiens pleinement à ces deux cultures. En travaillant dans la musique, je fais circuler la culture. Je me bats contre la séparation et l'ignorance.

## Est-ce pour cela que vous travaillez avec les enfants ?

Je suis parti de ma culture pour voir comment je pouvais en faire profiter les autres. Et en travaillant en tant qu'enseignant, je me suis interrogé sur les difficultés que rencontrent les élèves. Je me suis intéressé à l'attitude des enfants. J'ai identifié un problème : la non-écoute.

## Quel remède proposez-vous ?

J'ai trouvé une forme littéraire adaptée : la devinette. Il s'agit d'un outil qui permet d'être davantage dans les apprentissages, pour que les enfants soient plus dans l'écoute, la concentration, l'esprit de déduction et l'appréhension des métaphores. Par exemple, quand je lis l'un de mes poèmes, je commence par simplement prononcer les deux premiers vers. Puis je demande aux enfants s'ils ont deviné la réponse à la devinette. S'ils n'ont pas trouvé, alors je continue. Pendant cette

lecture, les enfants sont concentrés pour trouver la solution.

## L'intérêt pédagogique a-t-il motivé la rédaction de cet ouvrage ?

Non. En tant qu'écrivain, je m'intéressais avant tout à la poésie. Mais la devinette est devenue un appareil ludique, un jeu interactif. Elle permet de faire grandir la jeunesse. D'où le titre *Paroles de croissance*.

## Vous enseignez également la musique.

Oui, je travaille avec l'École de Musique Intercommunale Vibrato sur les percussions avec les instruments africains. En parallèle, j'interviens dans le milieu scolaire, à savoir les écoles primaires privées et publiques. Cela se passe très bien.

## En tant qu'artiste, que pensez-vous de la politique culturelle de la Ville ?

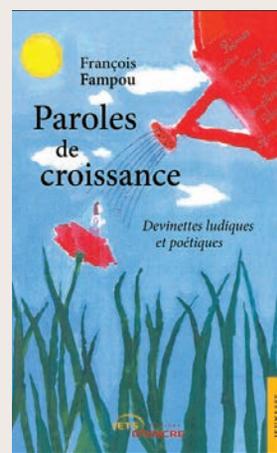
Je me souviens de ces mots du premier magistrat de la Ville [Le Maire], « *La culture, ce n'est pas une dépense. C'est un investissement.* » Ce sont des mots forts. Tout est dit. J'apprécie donc grandement la volonté de la Ville et la manière qu'elle a de



promouvoir la culture. Cela donne envie d'y contribuer et d'y prendre part.

## Des projets ?

On va déjà commencer par faire avancer celui-ci et préparer *Le Printemps des poètes*. Des rendez-vous sont également en train de se mettre en place avec la Médiathèque.



Paroles de croissance  
Devinettes ludiques et poétiques  
De François Fampou  
Editions Jets d'Encre

## TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

La fin de l'année est généralement consacrée aux bilans.

Nous avons travaillé avec énergie pour engager notre collectivité dans les mutations imposées par la loi NOTRe qui nous impose de nouvelles organisations territoriales.

Le transfert des compétences tourisme et économie vers la Communauté de Communes sont pour l'essentiel les dossiers qui nous ont largement occupés pendant cette année 2016.

Remercions ici toutes les équipes techniques qui nous apportent leurs expertises, leurs compétences et leurs éclairages, pour nous permettre de prendre les décisions les plus appropriées.

Ces dossiers entraînent d'importants bouleversements qui, et c'est naturel, comme tout changement important, génèrent des inquiétudes. Aussi, resterons-nous attentifs aux aspects humains.

Mais un bilan c'est toujours le constat du passé, il ne faut pas s'en satisfaire et se projeter sans attendre.

Nous continuerons à travailler dans le respect des valeurs qui nous rassemblent.

Ces valeurs Républicaines que nous ne devons pas perdre de vue.

Ces valeurs où la solidarité, la tolérance et l'intérêt général ont une place essentielle.

Sans tomber dans une vision naïve du monde, sans perdre de vue tous les malheurs que vivent de trop nombreuses personnes, en France, comme partout dans le Monde, essayons tous de nous éloigner des visions « grises », des propos inutilement négatifs, pessimistes, des critiques inconstructives, et des méchancetés gratuites, et optons pour une vision lucide mais avec optimisme.

Comme l'a dit F. Hegel : « Écoutez la forêt qui pousse plutôt que l'arbre qui tombe. ».

L'équipe de la majorité vous souhaite une excellente année 2017 et restera à votre écoute pour apporter à notre territoire les meilleures solutions dans le respect de l'intérêt général.

## ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

### TEXTE DE L'UDCI MONTOIS

Chers Montoises et Montois,

Ces dernières années et encore aujourd'hui la vie n'est pas simple pour beaucoup d'entre vous.

Premières victimes de l'offensive fiscale d'André Ricolleau et son équipe socialiste depuis plusieurs années. Frappés par une baisse de votre pouvoir d'achat, considérés trop riches pour toucher les aides, abandonnés dans des calculs politiques de "réformes sociétales", ceux qui ont cru à ses promesses sont immanquablement déçus.

Ceux qui présageaient le pire n'ont pour se consoler que la certitude qu'ils avaient raison.

FAUT-IL, LE CROIRE ?

Ne nous voilons pas la face : si nous n'avons pas encore atteint la catastrophe, l'heure est grave pour les Montois et pourtant, « il n'y a pas de dette, ils mentent ! » avait cancané le maire pendant la campagne des municipales de 2014.

Vous ne faites pas de bruit, vous les Montois, vous ne détruisez pas le mobilier urbain sous prétexte de manifestation, vous ne pétitionnez pas tous les quatre matins pour conserver des privilèges ou interdire à l'autre de penser différemment.

Mais délaissés par André Ricolleau et son équipe, les Montois ne sont considérés que la veille du scrutin électoral, avec pour une minorité un petit passe-droit offert par monsieur le maire pour bien voter.

Délaissés oui, mais pas totalement oubliés : les hausses d'impôts et les prélèvements supplémentaires des taxes locales, notamment concentrés sur les familles, avant et depuis la 5ème réélection d'André Ricolleau ont et vont encore laisser des traces dans le budget des ménages montois.

Et pourtant « cela ne représente qu'une augmentation de 13 € annuelle sur la part communale pour un ménage avec une personne à charge et une valeur locative moyenne » dit le maire en avril 2016.

Tout comme l'injustice que vivent au quotidien, certaines de nos PME Montoises, face aux élus socialistes en place qui préfèrent privilégier le copinage plutôt qu'aider équitablement nos entreprises.

Nous vous souhaitons des bonnes fêtes de fin d'année pour vous et ceux qui vous sont chers. Nous vous adressons nos meilleurs voeux pour la nouvelle année 2017.

[www.udcimontois.pro](http://www.udcimontois.pro) - Groupe d'Union de la Droite, du Centre, des Indépendants Montois

### TEXTE DE MIREILLE GLORION-DESBOEUF ET YVES MATHIAS ÉLUS INDÉPENDANTS DE L'OPPOSITION.

Un centre-ville qui se meurt.

Nous constatons l'accélération des fermetures de nombreux commerces en centre-ville qui le rendent ainsi de moins en moins attractif. A plusieurs reprises nous avons attiré l'attention du Maire sur cet état de fait d'autant qu'en « bon » gestionnaire des dépenses communales, il a prévu 3.500.000 € pour l'embellir. Évidemment ces nouvelles dépenses viendront encore gonfler les factures fiscales des montois qui ont constaté à la réception de leurs avis fiscaux que les hausses de 2016 ne se limitent pas à quelques euros.

Des questions restent sans réponse!

Une enquête a-t-elle été diligentée par le Maire afin de comprendre ces trop nombreuses fermetures de commerces en centre-ville ? (25 locaux vides)

Comment se fait-il que les commerces ne trouvent plus de repreneurs ? (dont une dizaine en vente depuis plusieurs années)

Pourquoi avoir permis à une enseigne commerciale de la périphérie d'accroître le nombre de surfaces commerciales existantes alors que les boutiques de notre centre-ville ferment les unes après les autres ?

Pourquoi avoir tout fait pour bloquer le transfert d'une pharmacie à proximité d'une grande enseigne il y a quelques années et par ailleurs cautionner un transfert vers une autre grande surface en 2016 ? Ce qui va encore appauvrir le centre-ville ?

Nous sommes conscients que pour maintenir un commerce de proximité il faut que chacun se sente responsable et accepte de faire travailler les enseignes locales. Nous sommes également convaincus que les élus ont une part de responsabilité en ne faisant pas tout ce qui est en leur pouvoir pour aider au maintien des commerces existants, leur remplacement et/ou l'installation de nouvelles enseignes. Des pistes de progrès existent ! Tel que l'allègement de leurs charges fiscales en complément de la limitation des prélèvements fiscaux pesant sur les montois qui ne peuvent dépenser l'argent qui est ponctionné par leurs impôts.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs voeux pour 2017.

La droite montoise indépendante ([ladroitemontoiseindependante.wordpress.com](http://ladroitemontoiseindependante.wordpress.com))

## PERMANENCES

Vous pouvez accéder à différents services et conseils en Mairie et services annexes grâce aux permanences organisées tout au long de l'année.

### Permanences à la Mairie de Saint-Jean-de-Monts 18, rue de la Plage

• **CONCILIATEUR DE JUSTICE**  
uniquement sur RDV auprès de la Mairie. Tél. : 02 51 59 97 00

### Permanences au Centre d'Activités Sociales la Passerelle 29, boulevard Maréchal Leclerc

• **CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (impôts)** Le 4<sup>e</sup> mercredi du mois (uniquement sur rendez-vous).  
Tél. : 02 51 49 66 90)

• **LES 3 A - AIDE ASSISTANCE ALCOOL**  
Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h30

• **ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR**  
Le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h30

## Contacts organismes extérieurs

• **CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail). Tél. : 3960 ou 09 71 10 39 60 depuis box ou mobile

• **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) point accueil de Challans - 85 boulevard Albert Schweitzer  
Tél. : 3646 ou sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

• **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) point accueil de Challans  
17, rue de Saint-Jean-de-Monts  
Tél. : 0 810 25 85 10  
ou sur [www.caf-vendee.fr](http://www.caf-vendee.fr)

### Permanences à la Médiathèque boulevard Maréchal Leclerc

• **MAISON LOCALE DE L'EMPLOI**  
Aux horaires d'ouverture (cf. ci-après)  
Accès à l'informatique uniquement.

### Permanences à la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts 46, place de la Paix

• **MISSION LOCALE VENDÉE ATLANTIQUE** Uniquement sur rendez-vous. Les jeudis et vendredis jusqu'à 16h  
Tél. : 02 51 26 96 18

## MARCHÉS

### Marché du centre-ville

Tous les mercredis et samedis matins

## HORAIRES

• **OFFICE DE TOURISME**  
**Odyssée : 67, Esplanade de la Mer**  
Tél. : 0826 887 887 (0,15 € TTC/mn depuis un poste fixe)  
[accueil@saint-jean-de-monts.com](mailto:accueil@saint-jean-de-monts.com)  
[www.saint-jean-de-monts.com](http://www.saint-jean-de-monts.com)  
**Ouverture :**

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis : de 10h à 12h et de 14h30 à 18h  
Les Mercredis et samedis : de 14h30 à 18h.

**Fermeture exceptionnelle les 24, 25 et 31 décembre 2016 et 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

• **MÉDIATHÈQUE**  
**boulevard Maréchal Leclerc**  
Tél. : 02 51 58 91 12  
[mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr](mailto:mediatheque@mairie-saintjeandemonts.fr)  
**Ouverture :**

Lundi : 14h à 18h  
Mardi : 14h à 18h  
Mercredi : 10h à 12h30 et 14h à 18h  
Vendredi : 15h à 19h  
Samedi : 10h à 17h

**Horaires pour les vacances de Noël :**  
Lundi 19 décembre : 14h à 18h, mardi 20 et 27 décembre : 14h à 18h, mercredi 21 et 28 décembre : 10h à 12h30 et 14h à 18h, vendredi 23 et vendredi 30 décembre : 10h à 12h30 et 15h à 19h  
Fermeture les samedis 24 et 31 décembre et les lundis 26 décembre et 2 janvier.

• **LUDOTHÈQUE (TOUS PUBLICS)**  
**33, rue Neuve**  
Tél. : 02.51.59.09.16  
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h. Le mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

• **BUREAU DE POSTE**  
**33, rue de la Plage**  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Le samedi de 9h à 12h

• **GARE ROUTIÈRE**  
**boulevard Maréchal Leclerc**  
Tél. : 02 51 58 97 33  
Du 16 septembre au 14 juin  
Lundi : de 9h à 12h15,  
Mercredi : de 9h à 12h30 et 14h à 17h15  
Jeudi, vendredi et samedi : de 9h15 à 12h30  
Fermetures les mardis, dimanches et jours fériés.

→ **Dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2017**

### Bain du 1<sup>er</sup> de l'an

Espace des Oiseaux  
Inscriptions sur place le jour même à partir de 15h.

Pour tout renseignement : 06 81 77 99 94

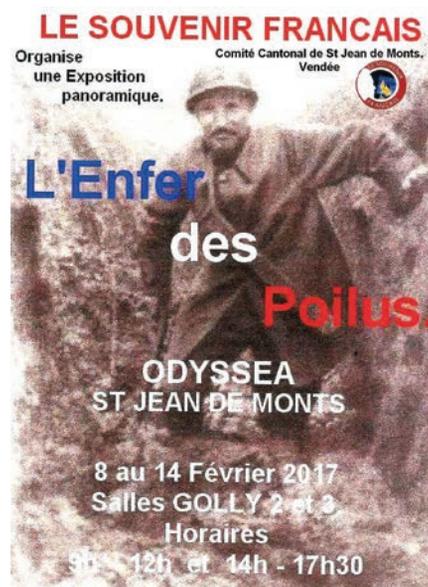


→ **Du 8 au 4 février 2017**

### L'Enfer des Poilus

Exposition proposée par le Souvenir Français  
De 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Entrée libre

Salle Golly - Odyssée



→ **Du 15 au 24 février 2017**

### Festi Ciné

Festival de cinéma pour toute la famille  
Tarif unique : 2€  
Ciné-Monts



La 5<sup>e</sup> Saison



→ **Mardi 17 janvier - 20h30**

**Le cercle des illusionnistes**

Alexis Michalik

Magie et illusion enveloppent ce récit rocambolesque, un voyage à travers le temps où (presque) tout est vrai.

Tarif A : 25€/15€

*Théâtre - Odyssée*

→ **Vendredi 27 janvier - 19h**

**Envie d'un Bol d'Art «Magritte»**

Conférence sur le peintre belge animée par Louise Robin.

*Médiathèque - Entrée libre*

→ **Mercredi 1<sup>er</sup> février**

**The Servant**

Robin Maugham

À Londres, un jeune aristocrate paresseux emménage dans une confortable maison de ville et engage un domestique. Une certaine complicité s'établit peu à peu mais rapidement les rôles s'inversent et le maître se retrouve l'esclave de son serviteur.

Tarif A 25€/15€

*Théâtre - Odyssée*

→ **Mardi 21 février - 19h**

**Fleur ou « Les maîtres du désordre »**



Sortie de résidence du spectacle de l'humoriste Fred Tousch. Une coémdie musicale déjantée !

**Bar Le Comptoir (esplanade de la Mer)**

Tout public - Sur réservation : 02 51 58 07 89

→ **Samedi 25 février - 15h**

**Café Littéraire avec Florence Seyvos**

Animée par Guénaél Boutouillet  
Rencontre avec l'auteur lauréate du prix Goncourt du premier roman pour *Les Apparitions*. **Médiathèque - Espace Culturel - Entrée libre - Vente-dédicace à la suite de rencontre.**



→ **Mardi 14 - 14h30 et mercredi 15 mars - 20h30**

**R.A.G.E.**

Les Anges au Plafond

Après la présentation de son spectacle *les Mains de Camille*, à Saint-Jean-de-Monts, l'an



dernier, La compagnie les Anges Au Plafond vous propose de prendre place dans l'univers à facettes de R.A.G.E.

À partir de 10 ans. Tarif B 20€/12€

*Théâtre & marionnettes - Odyssée*

→ **Samedi 25 mars - 20h30**

**Circus Incognitus**

Jamie Adkins

Avec trois fois rien, Jamie Adkins propose un spectacle de poésie en mouvement.

À partir de 6 ans. Tarif B 20€/12€

*Cirque comique - Odyssée*

→ **Jedi 6 avril - 18h**

**Le Trio Désencadré**

Cie La Malle Théâtre

À partir de 3 ans. Tarifs 5€/2€

*Marionnettes - Odyssée*

→ **Samedi 8 avril - 18h**

**Les Nez en l'air... Monsieur Calder**

Cie La Malle Théâtre

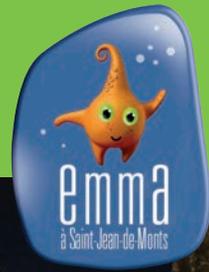
À partir de 3 ans. Tarifs 5€/2€

*Marionnettes - Odyssée*

Saint-Jean-de-Monts - Ville Amie des Enfants UNICEF

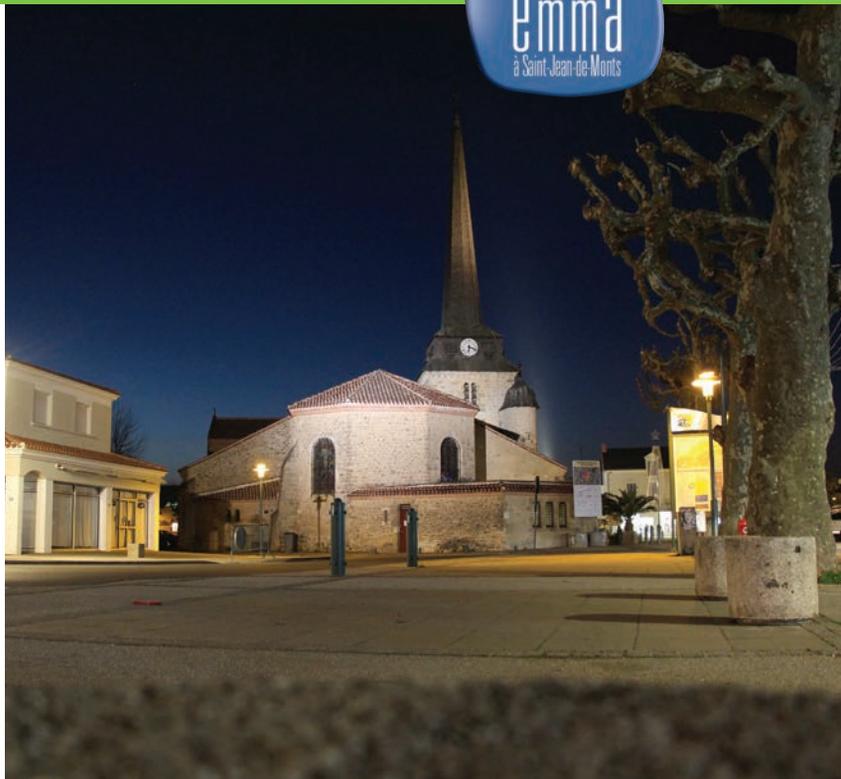


**Cérémonie du Nouvel An**  
**Samedi 7 janvier 2017 - 17 h à Odyssée**



# Saint-Jean-de-Monts maîtrise son éclairage

**Vous l'avez peut-être remarqué, certaines parties de la ville sont moins éclairées qu'auparavant. Aucun problème de fonctionnement : il s'agit d'une volonté de la Municipalité. Qui ? Quand ? Pourquoi ? Toutes les réponses à vos questions.**



## Quelles sont les zones concernées par la diminution de l'éclairage public ?

Il faut distinguer trois zones et différents moments. **Le centre-ville et les grands axes seront toujours éclairés**, que ce soit l'hiver ou l'été. En été, toute une partie située entre le centre-ville et la mer sera éclairée jusqu'à 2h du matin à cause de l'activité nocturne, plus importante durant la saison estivale, et tout un segment restera allumé toute la nuit. Enfin, une dernière zone sera éteinte en été et en hiver, de 23h à 6h30.

## Pourquoi avoir choisi de limiter l'éclairage ?

Il s'agit d'une politique à la fois **environnementale et de gestion publique des coûts**. Le programme environnemental défini par les élus permet notamment à la Ville d'être certifiée ISO 14 001. **Parmi les actions réalisées, la Ville veille à préserver les ressources naturelles et à prévenir la pollution**. Pour l'éclairage, l'idée est de remplacer les équipements énergivores et générateurs de pollution lumineuse. Les lumières artificielles perturbent la faune et la flore. La biodiversité est menacée : les insectes et les oiseaux sont

directement concernés.

Cette politique a commencé hier par le remplacement de l'éclairage de type « boule », qui éclairait à la fois le ciel et la terre, par des lumières orientées uniquement vers le sol. Aujourd'hui, il s'agit d'adapter l'éclairage aux pratiques. Demain, le projet est d'installer des variateurs dans le centre-ville qui permettront de baisser l'intensité de la luminosité, sans éteindre.

De plus, l'éclairage public représente 37 % des coûts énergétiques de la Commune. Grâce aux actions menées, la Ville a pu augmenter le nombre de points lumineux tout en conservant le même budget.

**Dans tous les cas, la Ville diminue la consommation d'énergie sans nuire à la sécurité, au confort et à l'activité commerciale.**

Enfin, Saint-Jean-de-Monts sera maintenant sur le même fuseau horaire de consommation électrique que les communes voisines, qui réalisent déjà ces efforts.

## Qu'en est-il de la sécurité liée à cette absence d'éclairage public dans certaines zones ?

La Municipalité en prend compte et res-

pecte profondément le sentiment d'insécurité. Mais il faut distinguer le sentiment d'insécurité et l'insécurité « réelle ». La peur n'est pas toujours fondée sur la réalité.

**L'Association Française de l'Éclairage est très claire à ce sujet : pour garantir la sécurité, il faut un éclairage sur mesure, adapté à la vie de la ville. C'est ce que la Municipalité a réalisé avec des horaires et des secteurs délimités.**

## DES JARDINS & DES HOMMES

*Plus de 100 personnes ont pu profiter d'un spectacle unique mêlant lecture de textes et morceaux au piano en compagnie du renommé Michael Lonsdale et de Patrick Scheyder.*

**Allier environnement et culture, c'est tout le pari du spectacle *Des jardins et des hommes* qui s'est déroulé le 29 octobre. Pour l'occasion, les services des espaces verts avaient recréé un espace naturel au sein de la Médiathèque.**

**Un autre regard sur la nature. Un autre point de vue sur ce qui nous entoure. Une belle réussite !**